

RENCONTRE CPE

SNES-FSU
Académie de Lille

Les CPE face à l'enjeu de la santé mentale des jeunes

4 mardi
juin 2024
9h - 17h



MÉTROPOLE LILLOISE
Lieu à définir

La santé mentale des jeunes est récemment devenue une préoccupation de notre institution.

Les successifs ministres de l'Éducation Nationale ont semblé découvrir le sujet depuis un an, mais les mesures envisagées démontrent, une nouvelle fois, une méconnaissance des métiers et des missions des personnels. Notamment celles des CPE qui ne cessent de parler des difficultés de la jeunesse et l'alerter sur la dégradation de sa santé mentale.

Cette rencontre CPE doit être l'occasion de confronter nos pratiques et de réfléchir au positionnement professionnel des CPE en matière de suivi des élèves :

Quelles prérogatives ? Quelles actions ? Quelles formations ? Comment combattre les dérives observées ?

Dans un second temps, nous aborderons également l'actualité de la catégorie à l'échelle nationale et académique, mais également celle de l'éducation nationale et de la Fonction publique.

Avec la présence de Clarisse Macé et Olivier Raluy,
secrétaires nationaux de la catégorie pour le SNES FSU

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).



🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41

